



FICHE D'INFORMATION ÉTHIOPIE

La démarche de l'Éthiopie pour mettre fin au mariage des enfants, étroitement liée à son travail d'éradication de l'excision, repose sur une stratégie nationale et un plan d'action sur les pratiques traditionnelles néfastes à l'égard des femmes et des enfants, lancés en 2013. Le gouvernement s'est engagé à prendre d'autres mesures à l'occasion du Sommet de la Fille en 2014, et prévoit d'organiser un nouveau Sommet en la matière en Éthiopie en 2015, avec en ligne de mire l'application de sa stratégie.

Prévalence du mariage des enfants et contexte national

- 41% des femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans, et 16 % avant 15 ans.
- La prévalence du mariage des enfants varie considérablement d'une région à l'autre. C'est dans la région d'Amhara qu'elle est la plus élevée (44,8 %), suivie de celles de Tigray (34,1 %), Benishangul Gumuz (31,9 %) et Addis-Abeba (32,3 %).¹
- Cette pratique est une tradition profondément enracinée dans bon nombre de communautés éthiopiennes et est perpétuée par la pauvreté, le faible niveau d'études, le manque d'opportunités économiques et les coutumes sociales qui grèvent les droits des femmes et des filles.
- L'âge légal du mariage en Éthiopie est de 18 ans pour les filles comme pour les garçons.
- L'approche nationale de l'Éthiopie vis-à-vis du mariage des enfants est fortement liée à son travail d'éradication des pratiques traditionnelles néfastes dont sont victimes les femmes et les filles. Parmi celles-ci, l'excision, tout particulièrement courante dans la région d'Afar (60 %), ainsi que le mariage par enlèvement (pratique culturelle utilisée par les hommes pour contraindre une jeune fille au mariage), notamment dans les Régions sudistes de Nations, Nationalités et Peuples (17,5 %).²

Développement de la stratégie nationale sur les pratiques traditionnelles néfastes

- La stratégie nationale et le plan d'action sur les pratiques traditionnelles néfastes (PTN) à l'égard des femmes et des filles en Éthiopie dérivent du cadre stratégique national en cours : le plan de croissance et de transformation (PCT), programme sur cinq ans qui vise à améliorer la croissance économique du pays entre 2010 et 2015. Celui-ci définit des objectifs précis sur la diminution du mariage des enfants, des enlèvements et de l'excision, qui s'inscrivent au sein d'objectifs plus vastes relatifs au genre et à l'égalité.³
- Initiés en 2011, la stratégie nationale et le plan d'action sur deux ans ont été lancés officiellement en juin 2013 sous l'égide de la ministre des Femmes, des Enfants et de la Jeunesse,

¹ Chiffres sur les pratiques traditionnelles néfastes de la stratégie nationale et du plan d'action sur les pratiques traditionnelles néfastes à l'égard des femmes et des enfants en Éthiopie, 2013, p. 5.

² Chiffres sur les pratiques traditionnelles néfastes de la stratégie nationale et du plan d'action sur les pratiques traditionnelles néfastes à l'égard des femmes et des enfants en Éthiopie, 2013, p. 5.

³ Partie du Pilier 7 du PCT.

Zenebu Tadesse W-Tsadik. La stratégie a été développée par un groupe de travail transversal convoqué par le ministère des Femmes.

- La coordination et la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action ont été confiées à la Plateforme nationale d'application et de suivi.
- Le lancement de l'Alliance nationale pour la fin du mariage des enfants (désormais appelée Alliance nationale pour la fin du mariage des enfants et de l'excision) coïncidait avec celui de la stratégie nationale, et a permis d'orienter le développement de la stratégie sur les PTN.
- Lors du Sommet de la Fille à Londres en juillet 2014, le gouvernement s'est engagé à aller plus loin dans ses actions d'éradication du mariage des enfants et de l'excision à l'horizon 2025, notamment en :
 1. intégrant des indicateurs pertinents au plan national et aux mécanismes nationaux de recueil des données, comme le recensement 2015, afin d'évaluer la situation de l'excision et du mariage des enfants, précoce et forcé (MEPF) pour définir un point de référence précis ;
 2. améliorant la coordination et l'efficacité de l'Alliance nationale pour mettre fin au mariage des enfants et du Réseau national pour mettre fin à l'excision⁴ à l'aide de différents experts ;
 3. assurant des mécanismes solides de responsabilisation afin de faire respecter la loi ; et en
 4. augmentant de 10 % l'enveloppe budgétaire consacrée à l'élimination de l'excision et du MEPF par rapport au budget existant.

Vue d'ensemble de la stratégie

- La stratégie nationale de l'Éthiopie sur les PTN compte huit objectifs :
 1. mobiliser la société grâce à une stratégie complète de communication à l'échelle nationale ;
 2. harmoniser le cadre politique et juridique et l'application de la loi ;
 3. améliorer la capacité de services ;
 4. institutionnaliser la planification, la supervision, le suivi et l'évaluation, les retours d'expérience ainsi que les mécanismes de compilation et d'amélioration des bonnes pratiques, le tout d'après des données probantes ;
 5. mettre en œuvre des partenariats avec toutes les parties concernées ;
 6. mobiliser les ressources nationales avec des mécanismes de responsabilisation ;
 7. améliorer la participation de tous les détenteurs des droits ; et
 8. créer une base de données nationale et régionale afin d'influencer systématiquement les interventions grâce aux données sur les tendances et la prévalence du mariage des enfants.
- La stratégie possède un plan d'action sur deux ans qui guidera son application.

Prochaines étapes

- Le gouvernement prévoit d'organiser en 2015 un Sommet de la Fille, sous l'égide du vice-Premier ministre. Y seront abordées la question de la mise en œuvre des principaux domaines de la stratégie nationale et des engagements pris lors du Sommet de la Fille en 2014 à Londres, ainsi que la meilleure façon de réunir tous les secteurs pour offrir une solution transversale au mariage des enfants.
- Lors du Sommet de la Fille, on attend plus de transparence de la part du ministère des Finances et du Développement Economique sur les ressources financières existantes et sur la façon dont les 10 % d'augmentation seront alloués aux différents secteurs.

⁴ L'Alliance nationale et le Réseau national sont en passe de ne former qu'une même entité.